



DÉPARTEMENT DE L'OISE

Arrondissement de Clermont

Canton de Breteuil

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 20 novembre 2020

SE60 "Chaussée Brunehaut" : Suite à la réception du chiffrage concernant les travaux d'éclairage public qui s'élève à 13 714,90 € TTC. Soit avec la subvention du SE60 à 5 323,10 € pour la commune. Le conseil municipal accepte la proposition financière du SE60 qui sera inscrit au budget 2021, demande au SE60 de programmer et de réaliser les travaux.

SE 60 Travaux antenne ORANGE : Le SE60 nous fait parvenir le chiffrage de l'extension BT-souterrain "Rue de la mairie" pour l'installation d'une antenne à proximité de la salle polyvalente. Les frais seront à la charge d'ORANGE . Coût prévisionnel 17 474,60 € TTC, coût par ORANGE après subvention SE60 8 846,51 €. Le conseil accepte la proposition du SE60 et prend acte que le SE60 réalisera les travaux.

Rapport d'activité SE60 de 2019 : Mr le Maire expose le rapport d'activité 2019 de SE60 et le conseil municipal prend acte.

Adhésion des EPCI au SE60 : Après demande du SE60, le conseil approuve l'adhésion de la communauté de commune des lisières de l'Oise, de la communauté de communes du Pays de Bray et de la communauté de communes de la Picardie verte au SE60.

Fusion ADTO-SAO: Le conseil approuve la fusion consistant dans l'absorption de l'ADTO par SAO avec appellation "ADTO-SAO".

Arrêté de la station d'épuration : L'arrêté d'autorisation de traitement des eaux usées de la station d'épuration est arrivé à son terme, le conseil municipal charge l'ADTO de la confection du dossier pour cet arrêté.

ENT: La commune souhaite bénéficier de l'offre ENT (espace numérique de travail) 1er degré par le SMOTHD pour l'école de Paillart. Le conseil accepte l'adhésion à l'ENT, à l'unanimité.

Commission travaux : Suite aux réunions de travail, la commission travaux présente le projet qui sera fait dans l'immédiat soit : sécurisation des trottoirs devant le carrefour de la mairie, la bouche d'égout sera refaite et des potelets en fer seront installés le long de la ligne jaune devant la mairie ainsi que devant le bistrot du coin. Et sécurisation des trottoirs aux abords de l'école avec implantation de potelets "Rue Becquerelle" sur le ralentisseur de l'école. Les marquages au sol de la commune vont être refaits et les panneaux de signalisation usagés changés.

Défibrillateurs: Suite à l'obligation d'avoir un DAE dans les ERP de catégorie 5 à partir du 1er janvier 2022, le conseil municipal décide d'installer un défibrillateur automatisé externe devant la mairie et un défibrillateur dans la salle polyvalente. Le conseil décide de solliciter le Fond Olivier DASSAULT pour l'octroi d'une subvention afin de mener à bien ce projet.

Projet gendarmerie : Suite à un projet entre la gendarmerie et l'école pour les classes CM1-CM2, la commune décide d'octroyer une subvention de 50 € à la gendarmerie pour réaliser à bien ce projet.

Paillart en fête : L'association a adressé un courrier au conseil afin d'avoir la gérance de l'annexe de la mairie (ancienne mairie). Paillart en fête souhaite organiser, quand la situation le permettra, des manifestations, effectuer leurs réunions et se propose de gérer le prêt de la salle pour les associations qui le demanderont. Le conseil municipal donne son accord.

Repas des aînés : 2 devis nous sont parvenus en mairie soit :
Sylvain LIBERAL : 38,10 € par personne
CUISINE CONCEPT : 32 € par personne
A 11 voix pour, le traiteur CUISINE CONCEPT est retenu.

Cimetière : Toutes les concessions n'étant pas numérotées par leur propriétaire et afin d'éviter des erreurs, le conseil municipal, décide que les plaques numérotées seront faites et installées par le service technique. Et de ne pas changer le tarif de la concession.

Vu pour être affiché le conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Paillart, le 23 novembre 2020

Le Maire

